

Société militaire fédérale : section vaudoise

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft 15

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

devoirs de sa charge sans hésitation et avec ce sérieux que doit éprouver, au moment du danger, le soldat-citoyen qui comprend que, dans les moments de crise, c'est de lui que la patrie attend son salut. Que sa mission est belle et combien elle diffère de celle du soldat de profession que son état expose parfois à servir d'instrument aveugle à l'ambition d'un pouvoir despotique et qu'une discipline inexorable oblige souvent à commettre des actes que son cœur réproouve !

Alors réunis autour de ce drapeau, symbole de la patrie et de l'honneur, nous attendrons les événements. Et si l'étranger veut imposer à la Suisse des conditions incompatibles avec sa dignité, si son honneur exigeait qu'elle prît part à la lutte, alors nous la tenterons et nous le ferons avec confiance, car victorieux, nous serons modérés dans la victoire, nous ne chercherons pas à conquérir des provinces, mais nous réclamerons le maintien de nos droits et de nos libertés. Et si le sort des armes devait nous être défavorable, notre histoire n'est-elle pas là pour nous rappeler qu'il est certaines défaites que l'avenir compte au bilan des nations comme des victoires ? Vaincus, nous aurions encore pour nous les sympathies de l'Europe, car nous aurions fait notre devoir.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Section vaudoise.

La réunion générale de la section vaudoise a eu lieu les 8 et 9 août, à Ste-Croix, Vallorbes et Orbe, conformément au programme publié dans notre avant-dernier n°. Environ 80 officiers y ont participé, tant aux excursions et réceptions du 8 qu'à l'assemblée du 9. Les reconnaissances de la région de Ste-Croix et de la Vallée de l'Orbe, quoique un peu gâtées par de fortes averses de pluie, ont été faites très consciencieusement et aussi militairement que dans un service commandé ; ce qui n'a d'ailleurs pas empêché d'excellents et joyeux dîners à Ste-Croix pour la colonne de droite (colonel Fonjallaz), et aux Clées pour la colonne de gauche (colonel Lecomte).

La séance du 9, à l'hôtel de ville d'Orbe, qui a duré de 10 ^h/₂ heures à 1 ^h/₂ heure, a été des plus intéressante par les travaux nombreux et variés qui ont été produits et par les discussions ou observations qu'ils ont provoquées. Outre le procès-verbal détaillé de la dernière générale, lu par M. le lieutenant Ney, secrétaire, et les rapports sommaires de reconnaissances, lus par les divers chefs de colonnes principales et latérales, on a entendu plusieurs mémoires, rapports, propositions, comme suit :

1° Un rapport généralement favorable de M. le président, commandant *Jaccard Auguste*, sur la marche de la société et des diverses sections. Ce rapport a fait d'autant plus de plaisir qu'il signalait avec une parfaite franchise quelques ombres au tableau.

2° Trois excellents mémoires résumant les rapports des sous-sections sur les questions à l'étude, à savoir :

a) De M. le commandant *Eugène Gaulis*, sur le service sédentaire, c'est-à-dire sur les avant-revues et les inspections d'armes, dont le maintien est demandé et a été voté.

b) De M. le major fédéral *Lochmann*, sur le rassemblement de division de 1873, signalant les diverses innovations réalisées et émettant des vœux à l'occasion de quelques-unes d'entr'elles.

c) De M. le major *Muret* sur l'alimentation des troupes, concluant à l'établissement d'une ration forte et d'une ration faible pour les hommes, suivant la fatigue du service et suivant la saison.

3^o Un résumé de M. le colonel fédéral *Lecomte* sur le siège de Belfort et la campagne de Bourbaki, avec cette conclusion qu'aujourd'hui la qualité inférieure des troupes est difficilement compensée par la supériorité du nombre *en rase campagne*, mais qu'elle peut très bien l'être *derrière des retranchements*, et qu'en Suisse un des premiers progrès à réaliser serait d'avoir une grande place centrale, dans le genre sinon de Paris ou d'Anvers au moins de Belfort.

4^o Diverses communications administratives, accusant un état satisfaisant de la caisse cantonale et plus satisfaisant encore de la caisse fédérale. En suite de quoi il est décidé que des primes seront accordées aux meilleurs travaux des sections, et des subsides aux sections pour leurs dépenses, affaires dont le comité est chargé.

5^o Quant à la question de l'examen du nouveau projet de réorganisation militaire, M. le président a fait savoir qu'une commission avait été nommée pour l'étudier, mais qu'elle ne pouvait pas encore faire son rapport. L'invitation du comité central fédéral à une réunion générale extraordinaire pour traiter ce sujet ayant été soumise à l'assemblée, celle-ci a décidé à l'unanimité, sur la proposition de M. le commandant *Gaulis*, de n'y pas accéder pour le moment. En même temps elle a décidé, sur la proposition de M. le major *Carrard*, d'inviter la commission d'étude du projet à hâter le plus possible son travail.

Nous espérons pouvoir compléter prochainement ces brèves indications par la publication du procès-verbal de la séance et par quelques-uns des travaux présentés.

La séance a été suivie du banquet traditionnel, préparé à l'hôtel de France, où MM. les officiers se sont rendus processionnellement, derrière la bonne et vigoureuse fanfare du 50^e. Le dessert, relevé par un généreux vin d'honneur, et présidé avec entrain par M. le major et préfet *Rochaz*, a été des plus animés. Au toast à *la patrie*, porté en termes éloquents et concis par M. le commandant *Jaccard*, succédèrent de nombreux toasts patriotiques ou humoristiques alternant avec d'excellents morceaux de musique du chœur de la jeunesse d'Orbe et de la fanfare du 50^e. La plupart des officiers regagnèrent leurs foyers par les trains du dimanche soir, emportant le meilleur souvenir de l'aimable et cordiale réception de leurs camarades d'Orbe, ainsi que de Ste-Croix, et de toutes les localités que les diverses colonnes eurent l'occasion de traverser.

Une particularité à enregistrer, c'est que les officiers en marche pendant la pluie diluvienne du 8 trouvèrent dans plusieurs villages, par le moyen des commis d'exercice, des capotes militaires à échanger contre leurs tuniques trempées, ce qui eut bien son prix comme mesure défensive contre les rhumes et rhumatismes.

